

Ecole Maternelle
3-5 rue des écoles
37370 ST PATERNE RACAN
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66
Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr

<p style="text-align: center;">COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 1^e TRIMESTRE Le 10 novembre 2017 <i>Année scolaire 2017/2018</i></p>
--

Personnes présentes :

Comité de parents :

Mme POISSON
Mme BEAUFREZ-HAUDEBERT
Mme PY

Enseignantes :

Mme THEMINES
Mme ECHIVARD

Mairie

M. POUPEE (maire)

DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Mme ROYER

Personnes excusées :

Mme LECLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)
Mme GEORGET (mairie)
M. DUBOIS
Mme BAILLOU (représentante des parents d'élèves)

Ordre du jour

1. Résultat des élections
2. Règlement intérieur du conseil d'école
3. Règlement intérieur de l'école maternelle
4. Effectifs, organisation de l'école
5. sécurité (PPMS et DUERP)
6. Projets pour l'année 2017-2018
7. Entretien et travaux
8. Questions diverses

1. Résultat des élections

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	85
NOMBRE DE VOTANTS	41
ABSTENSIONS	44
NOMBRES DE BULLETINS BLANCS ET NULS	9
SUFFRAGE VALABLEMENT EXPRIME	32
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	2

48,24 % de votants

Représentants élus :

Mme POISSON Emilie

Mme PY Christelle

Mme BAILLOU Marie-Pierre

Mme HAUDEBERT -BEAUFREZ Marie-Colombe

Les représentantes des parents d'élèves proposent de joindre au matériel de vote des explications en images pour aider les familles à voter, avec le rappel que les ratures et les noms entourés entraînent la nullité du vote.

Elles souhaitent également transmettre un trombinoscope aux familles afin d'être reconnues et plus facilement sollicitées.

Ces propositions sont acceptées par la directrice.

2. Règlement intérieur du conseil

La proposition de pratiquer le vote à main levée est faite.

Le compte-rendu du conseil d'école sera affiché à l'école, disponible sur le site de l'école et sera également transmis par courriel aux familles qui ont donné leur adresse à l'école en début d'année. Une copie papier sera transmise aux parents qui ne l'ont pas fait.

Les représentants des parents d'élèves voudront bien informer les familles de la date du conseil. Ils ont la possibilité de communiquer avec les familles par le biais de l'école.

Il est également rappelé les membres de droit pour le vote au sein du conseil d'école :

- 2 voix pour les représentants de parents d'élèves
- 1 voix pour les représentants de la mairie
- 2 voix pour les enseignants
- 1 voix pour le DDEN
- 1 voix pour Mme l'Inspectrice
- 1 voix pour le RASED

Ce règlement est voté à l'unanimité.

3. Règlement intérieur de l'école

Au paragraphe 4. Restauration scolaire et garderie, l'association de parents d'élèves est remplacée par l'association Famille Rurale.

Le règlement ainsi modifié est voté à l'unanimité.

4. Effectifs et organisation de l'école

Sections	effectifs
Toute Petite, Petite et Moyenne Section - Mme Sylvie Thémines et Mme Maëlle Bardon le mardi, aidées de Christine Bouteiller	4 Tout Petits (3 attendus en janvier), 14 Petits et 5 Moyens = 23 élèves (et 26 en janvier)
Moyenne et Grande Section - Mme Sabine Echivard aidée d'Aline Charron (qui remplace Christine Layreau pendant son congé).	6 Moyens et 17 Grands = 23 élèves
Total	46 élèves (et 49 en janvier)

Organisation des après-midi :

Pendant que les petits sont à la sieste sont organisés des décroissements.

Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, les Grands travaillent avec Mme Echivard et les Moyens sont pris en charge par Mme Thémines (Mme Bardon le mardi).

Le lundi, les Moyens et les Grands sont accueillis en BCD (bibliothèque de l'école) par leurs enseignantes respectives et empruntent un livre pour lire chez eux. La fréquence est d'une semaine sur deux.

De plus, Les Grands vont à la bibliothèque municipale un mardi toutes les 4 semaines et empruntent des livres pour leur classe. Mme Milon nous propose également des prêts de livres exceptionnels sur une thématique (par exemple les insectes en ce moment).

5. Santé et sécurité

PPMS : Le 9 novembre 2017, un exercice de mise en sûreté des élèves de l'école a été réalisé en présence de Mme Py, Mme Royer et Mme Lamandé. Il s'agit de mettre en œuvre le PPMS alerte intrusion : Plan Particulier de Mise en Sûreté qui existe dans les écoles et qui peut-être activé en cas de risque d'intrusion dans l'école (conduite à tenir, savoir réagir)

Durant l'exercice, les enfants ont dû se cacher le plus rapidement et silencieusement possible. Les moyens dans le dortoir avec les petits, et les grands dans un petit coin de leur classe. Cet exercice leur a été présenté comme un jeu et ils l'ont très bien vécu.

Il a été demandé à la mairie de pouvoir ajouter des clés aux portes de la BCD et aux portes de la salle de propreté, ainsi qu'un système de film sans tain autocollant à appliquer sur les vitres de la salle de motricité afin de ne pas être vus de l'extérieur. On pourrait également en appliquer sur les fenêtres des classes qui donnent sur la rue des écoles, au moins jusqu'à mi-hauteur.

DUERP : Il s'agit d'un document mettant en évidence les principaux risques professionnels dans l'école. Nous avons noté un risque de douleurs dorsolombaires liées aux mauvaises postures qui pourrait être traité par l'achat de sièges adaptés au travail avec les enfants.

6. Projets pour l'année 2017/2018

L'ancienne association de la garderie (La Chaumière) offre aux enfants des écoles un spectacle de Noël qui aura lieu le mercredi 13 décembre.

La mairie offre un livre à chaque enfant (le choix a été fait le vendredi 20 octobre) et nous utiliserons l'argent versé à l'école par l'Association de Parents d'Elèves (5 euros par enfant) pour offrir des cadeaux collectifs (jeux pour les classes). Cette année, c'est la mairie qui offrira des chocolats aux enfants.

Exp'Osons à l'école Maternelle aura lieu le vendredi 25 mai, de 16h30 à 19h30 et sera sur le thème des petites bêtes.

Nous avons eu l'intervention aujourd'hui de La Boîte à fourmis autour des insectes. Nous accueillons dans nos classe une fourmilière à observer jusqu'aux vacances de Noël.

La fête des écoles aura lieu le samedi 23 juin 2018 à l'école élémentaire.

Les 2 classes sont inscrites dans le dispositif Ecole et Cinéma. Elles assisteront à la projection de deux programmes de films d'animation au deuxième et au troisième trimestre.

7. Entretien, travaux et équipement

Les jeux de la cour ont été rénovés.

Les étagères du grenier sont sur le point d'être posées (elles sont achetées)

Pendant les vacances d'été, une porte de la classe de TPS PS MS a été peinte.

- Je réitère la demande d'un ordinateur portable pour la direction et il faudra réfléchir sérieusement à investir dans des ordinateurs neufs pour la BCD. En effet, nous travaillons

beaucoup avec, notamment en traitement de photos et nos ordinateurs sont obsolètes et équipés du système d'exploitation Windows XP pour lequel il n'y a plus de mises à jour. La mairie nous a dépannées à la rentrée avec une imprimante laser mais elle dysfonctionne régulièrement, il faudra également en changer.

Nous avons fait la demande de bacs de jardinage pour agrandir notre jardin. M. Poupée a donné des pallox qui seront transformés et installés pour le printemps.

8. Questions diverses

Questions concernant la mairie :

1. Nous avons été sollicités fin juin 2017 par la mairie pour poursuivre ou non les TAP pour l'année 2017-2018. Pas eu de changement. Qu'advient-il de 2018-2019 ? Y aura-t-il une consultation des parents ?

Semaine de 4 jours, est-ce un projet pour la rentrée 2018/2019 ? Si oui, y a-t-il un plan d'action afin d'anticiper les choses ?

Réponse de M. le maire : La question sera abordée au prochain conseil municipal et il y a un projet de consultation des familles avant les vacances de Noël.

2. Le règlement de la cantine exige un certificat médical pour être remboursé du repas lors de l'absence d'un enfant. Cela pose un problème à des familles.

Réponse de M. le maire : Il se renseigne.

3. Pourquoi l'entretien des jeux extérieurs n'a pas été fait pendant les vacances ?

Réponse de M. le maire : Cela a pris un peu de retard car le personnel a pris des vacances.

Questions à l'équipe enseignante :

1. Il avait été demandé les années précédentes que par un moyen ou un autre (mot dans le cahier ou à l'entrée des classes) toute personne étrangère dans les classes en dehors du personnel habituel de l'école soit présentée aux parents.

Réponse : En effet, c'est un oubli. Il y a régulièrement des stagiaires ATSEM et dans les classes et il y a maintenant Hugo Lacour, AESH (aide aux enfants en situation de handicap) auprès d'enfants de l'école.

2. Plusieurs parents souhaiteraient être avertis quand leur enfant se blesse, chose qui n'est pas faite et les parents ont la «surprise» en récupérant leur enfant.

Réponse : Dans la mesure du possible, nous essayons de le faire et quand la blessure nous inquiète, on téléphone aux parents. Nous allons renforcer notre vigilance et établir une communication par écrit pour les enfants qui vont à la garderie.

3. Il serait bien de faire un mot pour inviter les parents qui le souhaitent à se présenter en tant que délégués. Car tous les parents ne peuvent pas être présents à la réunion de rentrée

Réponse : Cela sera rajouté à la trame de l'invitation à la réunion de rentrée.

Présidente de séance : Mme Thémines